

## REVUE DE PRESSE du 30 mai 2013

### LE CYCLISTE DANILO DI LUCA TESTE POSITIF A L'EPO AVANT LE GIRO

*LaPresse.ca-24 mai 2013*

L'ancien vainqueur du Giro d'Italie Danilo Di Luca a échoué un test antidopage qui a été effectué de façon inopinée à sa résidence avant la course de cette année, ont annoncé les organisateurs, vendredi.

Si le résultat est confirmé à l'aide de l'échantillon B, Di Luca pourrait écoper d'une suspension à vie puisqu'il en serait à sa troisième faute.

«Je ne m'attendais pas à ça. C'était une surprise pour moi. Je suis déçu, a déclaré Di Luca en quittant l'hôtel de son équipe. Je vais demander qu'on analyse l'autre échantillon et ensuite nous pourrons en parler à nouveau.»

L'UCI a provisoirement suspendu Di Luca en attendant la tenue d'une audience avec la fédération italienne de cyclisme, tandis que l'équipe Vini Fantini-Selle Italia a congédié le coureur italien de 37 ans.

«Danilo a trahi le cyclisme encore une fois, a déclaré le directeur de course du Giro, Mauro Vegni. Mais je suis heureux qu'il ne s'agit pas d'un jeune coureur. Danilo appartient à une génération qui a navigué à travers le système de dopage.»

Le test a été effectué le 29 avril, cinq jours avant que ne commence le Giro. Le résultat a mené à une réaction très forte de la part du directeur de l'équipe Vini Fantini, Luca Scinto.

«Di Luca est un idiot. Je n'ai jamais voulu de lui, a lancé Scinto. Di Luca est malade. Il a besoin d'aide.»

Alors qu'il semblait destiné à la retraite il y a quelques mois seulement, Di Luca a signé un contrat avec Vini Fantini le 26 avril. Scinto et d'autres refusaient de l'embaucher mais l'avis des commanditaires a fini par avoir le dessus.

«Les commanditaires l'ont choisi et maintenant, ils doivent en accepter la responsabilité», a souligné Scinto.

L'équipe songe à déposer une poursuite contre Di Luca pour avoir terni son image.

Le Giro se termine dimanche et Di Luca quitte au moment où il occupe la 26e place au classement général, à 33 minutes et 33 secondes du meneur Vincenzo Nibali.

En 2009, Di Luca a été suspendu pour une période de deux ans après avoir échoué un test antidopage à la CERA, qui est une EPO de troisième génération. La sanction a été réduite à neuf mois après qu'il eut collaboré avec les autorités antidopage en Italie. Di Luca s'est vu enlever sa deuxième place au classement général et ses deux victoires d'étape acquises au Giro de 2009.

Et après avoir remporté le Giro de 2007, Di Luca a été suspendu pour trois mois plus tard cette année-là pour avoir fréquemment consulté Carlo Santuccioni, un médecin au centre d'une enquête sur le dopage qui dure depuis quatre ans.

«Il m'a écrit un message texte en affirmant qu'il ne savait pas quoi dire et qu'il s'excusait, a relaté le directeur du Giro Michele Acquarone. Si quelqu'un te regarde dans les yeux et demande ton soutien puis il te trahit, alors ça signifie qu'il a un grave problème - dans ce cas-ci, une forte dépendance.»

Il s'agit du deuxième cas de dopage relié au Giro de cette année, après celui du coureur français Sylvain Georges. Le cycliste de 28 ans de l'équipe AG2R La Mondiale a été immédiatement retiré de la course.

### LA GYMNASTE LUIZA GALIULINA SUSPENDUE DEUX ANS

*Sport.be.msn.com - FR-28 mai 2013*

Le Tribunal Arbitral du Sport a tranché en faveur du recours de l'AMA, l'Agence Mondiale Antidopage. Luiza Galiulina avait été contrôlée positive le 25 juillet de l'an dernier à l'entraînement en vue des Jeux de Londres et l'analyse de l'échantillon B avait confirmé la présence de furosémide.

Exclue des JO par le Comité International Olympique, la gymnaste ouzbekhe a enregistré une suspension de 6 mois par la fédération internationale de gymnastique. Ce que l'AMA contestait, exigeant l'application de la sanction de 2 ans. Son appel devant le TAS a été entendu. Luiza Galiulina est ainsi suspendue 2 ans à compter du 1er août 2012.

### SCHAMASCH : «FAVORISONS LA QUALITE»

*L'Equipe.fr-29 mai 2013*

Le Docteur Patrick Schamasch, candidat à la présidence de l'AMA, estime que la lutte contre le dopage doit désormais favoriser la qualité des contrôles plutôt que leur quantité.

Le Docteur Patrick Schamasch, candidat à la présidence de l'Agence mondiale antidopage (AMA), comme L'Equipe l'a annoncé le 12 mai dernier, estime que la lutte contre le dopage doit désormais favoriser la qualité des contrôles plutôt que leur quantité. Le médecin français s'est exprimé en ces termes, mercredi, lors de son audition devant la commission d'enquête du Sénat sur le sujet.

«Jusqu'en 2001, les moyens n'étaient pas à la hauteur et malgré nos efforts répétés pour avancer plus, nous n'avions pas ce que nous voulions avoir», a déclaré celui qui a dirigé la commission médicale du Comité international olympique (CIO) pendant près de vingt ans, jusqu'en décembre dernier.

## REVUE DE PRESSE du 30 mai 2013

«A partir de 2001, avec l'élection du Docteur Jacques Rogge à la tête du CIO, pour nous, ça a changé, a-t-il poursuivi. On a pu mettre en place ce qu'on voulait au niveau des JO, avec une approche exponentielle du nombre de tests. Mais aujourd'hui, je crois que c'est plutôt sur la qualité que sur la quantité qu'il faut travailler. Nous sommes sur la bonne voie, nous avons pu augmenter les tests avant les compétitions, mais favorisons maintenant la qualité à la quantité. Nous avons quasiment abandonné les tests aléatoires pour les faire porter sur le hors-compétition et augmenter l'intelligence (le renseignement, ndr) : aux Jeux de Londres, nous avons fait 5 000 tests et eu neuf cas, dont cinq basés sur des informations obtenues en amont.»

«Le dopage est une tricherie qui fait partie de la nature humaine»«Si on regarde les résultats, ils ne sont toutefois pas à la hauteur de nos ambitions : 2% à peine de cas positifs en moyenne chaque année, a poursuivi Patrick Schamasch. Il n'y a pas de quoi se taper la poitrine. Je crois plutôt que le vrai chiffre doit être de 7 à 8%, mais sans données mathématiques pour étayer mes dires. Le dopage est une tricherie qui fait partie de la nature humaine: après tout, le premier dopage de l'histoire est celui d'Adam qui a mangé une pomme qui à l'époque était interdite.» Le choix du prochain président de l'AMA se fera lors de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport à Johannesburg du 12 au 15 novembre. Outre Schamasch, le Britannique Craig Reedie, membre de la commission exécutive du CIO, n'a pas caché son intérêt. Et plusieurs personnes verraient bien aux commandes le Suisse Denis Oswald, s'il ne décroche pas celles du CIO.

### **DOPAGE : LE VERDICT TOMBE EN GUADELOUPE**

*DirectVélo-29 mai 2013*

Le tribunal correctionnel de Pointe à Pitre (Guadeloupe) a rendu son verdict mardi après-midi concernant une affaire de dopage qui impliquait une dizaine de prévenus. Nicolas Dumont, l'ancien professionnel qui courait encore en amateur sur l'île à 39 ans, est condamné à 6 mois de prison avec sursis et 3000 euros d'amende.

Le Colombien Flober Peña Peña, 39 ans, vainqueur du Tour de Guadeloupe à quatre reprises, est relaxé, de même que Jean-Claude Luce, 31 ans, lauréat de quatre étapes sur le Tour de Guadeloupe et de deux sur la Vuelta a l'Independencia Nacional. Pour les deux hommes, le tribunal correctionnel a estimé que l'infraction n'était pas suffisamment caractérisée.

Les peines les plus lourdes visent Franck et Fabrice Souprayen (2 ans de prison avec sursis et 5000 euros d'amende chacun), le premier s'étant approvisionné en produits dopants auprès d'un groupe pharmaceutique, et le second les ayant distribués dans le peloton. L'ex-coureur Guy-Charles Chérod écope de 12 mois avec sursis et 1500 euros d'amende pour revente.

Richard Vingadapaty, coureur amateur, est condamné à 7 mois de sursis, 1500 euros d'amende et une interdiction de compétition pendant un an. Contrôlé positif en 2010 au formestane (modulateur hormonal) et suspendu trois ans par l'UCI, Jean-Marie Marimoutou a cette fois été condamné par la justice à 4 mois de prison avec sursis et 1500 euros d'amende.

### **LES SKIEURS FRANÇAIS SE DOPENT... A LA CHIQUE**

*Le Monde-29 mai 2013*

La chique, tabac à mâcher très en vogue chez les skieurs, est un "excellent exemple des pratiques dopantes" bien qu'il ne s'agisse pas d'un produit interdit, ont expliqué mercredi les responsables du ski français devant la commission d'enquête du Sénat sur l'efficacité de la lutte contre le dopage.

"La chique vient des pays scandinaves et on en trouve dans les bureaux de tabac. Nos grands champions passés ou actuels, comme Luc Alphand ou Jean-Baptiste Grange, en sont des consommateurs", a exposé le président de la Fédération française de ski (FFS), Michel Vion.

Prendre de la chique ne constitue en rien un acte de dopage en tant que tel, mais, en engendrant l'idée de prendre un produit avant un effort, c'est un "excellent exemple des pratiques dopantes", a expliqué le docteur Marie-Philippe Rousseaux-Blanchi, médecin fédéral de la FFS. "La chique possède à la fois un effet de relâchement et de stimulant. Or, la chique entraîne des décharges importantes de nicotine et une situation de dépendance majeure chez les athlètes, ce qui nous pose problème", a-t-elle précisé.

Toutes les disciplines sont touchées, même si c'est dans le ski alpin et le biathlon que l'on trouve le plus d'usagers. "Il s'agit de la gestion d'émotions, d'anti-stress... Il y a une notion de bien-être, il faut quand même aller à 140 km/h sur deux skis, il peut y avoir une appréhension aux tirs... Il y a, de fait, beaucoup moins de fondeurs qui consomment de la chique", a expliqué Michel Vion.

Afin de contrer ce phénomène très implanté depuis une vingtaine d'années, la fédération a mis en place un programme de prévention destiné en particulier aux jeunes, afin d'éveiller les consciences sur la lutte contre le dopage, et faire en sorte que la consommation de chique disparaisse progressivement. "Nous avons fait un programme qui a fait l'objet d'une grosse opération fédérale. On a fait de la communication pour prévenir les parents qu'avec un geste anodin – mettre du tabac contre son palais – il s'agit déjà d'un comportement pas correct, a insisté le président Vion. C'est d'un usage commun, c'est une habitude qui s'est créée, et on veut arrêter cela fermement."

## REVUE DE PRESSE du 30 mai 2013

### UN HOCHEYEUR BELARUSSE EST SUSPENDU POUR DOPAGE

*Métro Montréal-29 mai 2013*

ZURICH – Le hockeyeur bélarusse Andrei Mikhalyov a été suspendu pour une période de deux ans après avoir échoué un test antidopage montrant la présence d'un stimulant à l'occasion d'un match de qualification olympique.

La Fédération internationale de hockey sur glace a indiqué que son comité de discipline a banni Mikhalyov de «toute compétition au sein d'une ligue nationale qui est affiliée à la FIHG».

Mikhalyov, dont la dernière équipe a été le Dynamo Minsk en KHL, peut déposer un appel s'il le désire. Sa suspension sera échu le 6 mars 2015.

On a décelé chez l'attaquant de 35 ans la présence de méthylhexanoamine, le 8 février, pendant un tournoi de qualification olympique disputé au Danemark.

Le Bélarus a été éliminé et ne participera pas aux Jeux olympique de Sotchi en février.

Mikhalyov a joué pour son pays aux JO de 2010 à Vancouver.

### QUAND LE DOPAGE EST CAUTIONNE AU SENEGAL PAR LES AUTORITES !

*Agence Senegalaise de l'Information-30 mai 2013*

Condamné partout ailleurs dans le monde, le dopage est une pratique courante dans l'arène sénégalaise, en dépit des alertes des médecins - dont l'un est justement le président du Comité national provision de lutte, le Dr Alioune Sarr-, les personnalités politiques, ministres de la République, artistes, etc. se bousculent dans les loges emmitoufflés dans leurs bazins "ganila", lunettes de soleil de luxe barrant le visage, cautionnant avec la plus grande fumisterie qui soit, la triche érigée en valeurs.

Triste pays où l'on se fout éperdument des valeurs et s'enfoncé chaque jour davantage dans de fausses valeurs savamment alimentées par la sous-culture qui s'impose à nos yeux et nos enfants sans que rien ne vienne mettre un terme au désordre par devoir à la mémoire d'un autre jour et par obligation de conscience et d'héritage aux générations futures.

Les ministres de la République se présentent au stade, conscients de la tribune que leur offre la lutte et que ne leur donnent pas le handball, le volley-ball, le handisport, natation etc. Normal, ces messieurs n'ont rien compris à la charge de leur mission, aux principes de l'Etat dont l'une des obligations est de ne s'autoriser que ce qui n'est pas interdit.

Mais bon, tant que les pauvres contribuables paieront la facture de la Santé prélevée sur leurs maigres revenus ponctués à coûts de TVA et taxes jusqu'à la pompe, on peut bien ne rien savoir de la politique de santé nationale, pire n'en avoir point conscience.

Alors comment est-ce que le Pr Abdoul Kane, secrétaire général de la société sénégalaise de cardiologie, par ailleurs chef du service de cardiologie de l'hôpital de Grand Yoff peut-il sensibiliser tout ce beau monde parmi lesquels les dirigeants de ce pays pour que le dopage soit éradiqué de l'arène sénégalaise.

La pratique du sport ne doit-elle pas se faire dans un environnement sain ? Un environnement sain qui signifie l'interdiction de toute substance illicite et tout dopage ?

« Le dopage alourdit le sang, augmente la tension artérielle, rend le cœur plus lourd et favorise la fameuse arthritique cardiaque. Le dopage est donc l'une des causes majeures de mort subite. Et un jeune sportif qui se dope va devenir hypertendu, va faire également une crise cardiaque et à de fortes chances de perdre sa vie dans l'arène », a dit le Pr Kane dans un article publié mercredi par Sud Quotidien.

Combien de lutteurs sont morts ces dernières années laissant planer des interrogations sur la nature de leur disparition prématurée ?

N'importe quel médecin ou cardiologue du sport qui regarde ce qui se passe dans la lutte voit les modifications de poids qui ne justifient pas par la pratique saine du sport.

Ah, faut-il le dire, les maladies cardiovasculaires sont la deuxième cause de décès au Sénégal et la première chez l'adulte.